

COMMUNIQUE DE PRESSE

Limoges, le 8 décembre 2021

Covid-19 - Déprogrammation d'activités dans les établissements de santé de la Haute-Vienne

L'évolution rapide de l'épidémie de covid-19 dans le département de la Haute-Vienne conjuguée à un niveau élevé des hospitalisations pour des soins non programmés impactent le système de soins, en particulier les services des urgences, de soins critiques ainsi que les services d'hospitalisations conventionnelles.

Afin de garantir l'accueil des patients COVID ou non, dans une dynamique d'anticipation, d'adaptation et en coordination avec l'ensemble des établissements de santé du département de Haute Vienne, **l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine a demandé la mise en œuvre d'un premier palier de déprogrammation ciblée, temporaire et transitoire, des interventions non urgentes n'entraînant pas de préjudices pour la santé des usagers du territoire à compter du lundi 6 décembre 2021.** Après une évaluation médicale au cas par cas, chaque structure contactera les usagers concernés par un report de leur hospitalisation.

Cette action est complétée par la réactivation de l'ensemble des plans blancs des établissements permettant les réaménagements nécessaires au maintien du bon fonctionnement des structures, dans le respect de la sécurité des professionnels et des patients qui y sont pris en charge.

Une coordination inter-établissements pilotée par la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé, permet un suivi permanent et partagé de la situation et d'anticiper les besoins de prises en charge non programmées.

Contacts presse :
ARS Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Covid-19 : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr